



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Reglementation

Question écrite n° 46513

Texte de la question

M. Dominique Paille attire l'attention de M. le ministre de la fonction publique, de la reforme de l'Etat et de la decentralisation sur l'absence de reconnaissance de la profession de directeur d'etablissement pour personnes agees. L'inadequation des filieres administratives et medico-sociales, d'une part, et la generalisation du recrutement de contractuels d'autre part, entrainent des dysfonctionnements depuis longtemps denonces. Des discussions ont eu lieu au cours de ces derniers mois pour la reconnaissance du metier de directeur au travers de statuts particuliers existants, en leur integrant des specificites par option, aux concours deja elabores. Il lui demande de bien vouloir lui preciser l'etat d'avancement des negociations sur ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Paillé Dominique](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46513

Rubrique : Fonction publique territoriale

Ministère interrogé : fonction publique, réforme de l'état et décentralisation

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'état et décentralisation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 décembre 1996, page 6703